Bureau du 2019-01-08

Réunion convoquée le 2019-01-08 à 13:30 par Benoit CHermanne.

Lieu : Café d'Anaïs - rue Nationale

Membres

Benoît Chermanne	Président	présent
Philippe Biron	vice-Président	absent
Véronique Carnevalé	Secrétaire	présente
Bruno Généré	Trésorier	présent
Aurore Adubra	Membre	présente

Invités

Suzanne Becart	Coordinatrice	présente

Ordre du jour

- Mettre en place le système de bénévoles référents
- Signalétique Barcelona & co

Déroulement et résolutions

1. DÉFINITION DES RÔLES DES BÉNÉVOLES RÉFÉRENTS Le Bureau souhaite mettre en place un système de bénévoles référents dans le café. Les responsabilités occupées seront temporaires. Suzanne nous propose une liste de postes : • Caisse – comptoir • Caisse des dons • Plantes • Cafés suspendus • Conso des bénévoles pendant les permanences • Vie en commun vis-à-vis des usagers • Vie en commun entre bénévoles • Planning animations hebdomadaires • Tableau en liège • Ménage • Machine à café • Stock • Travaux • Rangement • Jeux… Une réunion avec les bénévoles sera organisée pour leur soumettre l'idée des référents et mettre en place ce système avec leur concours.

2. SIGNALÉTIQUE : DEVIS BARCELONA & CO La proposition reçue par mail du 02/01/19 est très décevante ! Les matériaux et les couleurs ne sont pas conformes à nos demandes. Le prix est plus

élevé. Nous sommes engagés par notre règlement pour la conception de la maquette.

Suzanne est chargée d'adresser un courrier à Olivier Huber pour exprimer notre mécontentement. Le mail d'Audrey au bureau du 03/10/2018 et l'entrevue avec M. Huber fin décembre en présence d'Audrey et de Suzanne serviront de base pour argumenter sur la demande initiale.

NB : « Social et solidaire » pourrait être remplacé par « Espace associatif ».

3. ACHAT EQUIPEMENTS - Cimaises : compter environ 15€ par kit. Cf. Suzanne - Attente de pose du vidéo projecteur - Attente d'un rangement sécurisé pour la sono (entreposée chez Benoit) Budget prévisionnel : 250€

4. QUESTION ADMINISTRATIVE : SOLIMUT Mutuelle SOLIMUT : interrogations sur le paiement des cotisations pendant le congé maternité d'Audrey ? D'ordinaire, 50% de la part salarié sont payés par l'association. Or l'association ne paie pas de salaire pendant le congé maternité. Renseignements à prendre : Acegaa, Solimut…et voir avec Audrey.

5. SERVICE CIVIQUE Aucune nouvelle de l'interlocutrice nationale du Secours Catholique. Suzanne devra contacter Eric. Demain, Suzanne a un entretien avec une candidate : Inès de Russé.

6. BILAN MARCHÉ DE NOËL Très positif. Mixité des visiteurs, de « nouvelles têtes », de nouvelles rencontres, de très bons retours sur l'atmosphère et la convivialité. Les recettes sont celles d'une semaine de ventes !

7. INFO COMPTA : CAISSE La « facture » doit être faite chaque jour dans Dolibarr. ➢ C'est l'enregistrement des ventes inscrites sur les fiches ➢ # il ne s'agit pas forcément du comptage de la caisse La caisse peut être comptée une fois par semaine. En cas d'erreur, on édite « une erreur de caisse » si besoin.

Prochain CA : mardi 15/01/19 à 13h30 Préparation de l'AG : Date + ODJ

Prochain Bureau : lundi 21/01/19 à 15h

Retour au bureau

From:
https://wikicafe.reseauanais.fr/ - **Le Café d'Anais**

Permanent link:
https://wikicafe.reseauanais.fr/doku.php/wiki/gouvernance/bureau/reunion_du_2019-01-08

Last update: **2019/03/13 14:12**